

**Conseil d'administration
Séance du 26 mars 2021**

**Délibération n° 45-2021
Compte administratif 2020**

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1412-3 et L 1431-1 à L 1431-9 dans leur rédaction issue de la loi n° 2002-6 du 7 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2010 portant création de l'école supérieure d'arts et médias de Caen/Cherbourg, établissement public de coopération culturelle ;
- Vu les statuts de l'école supérieure d'arts et médias de Caen/Cherbourg.

DELIBERATION

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

Décide d'adopter le compte administratif de l'exercice 2020 qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE		
chapitre	libellé	CA 2020
011	charges à caractère général	783 649,83
012	charges de personnel et frais assimilés	4 297 260,47
65	autres charges de gestion courante	13 960,20
66	charges financières	
67	charges exceptionnelles	83 654,40
68	dotations aux provisions	-
022	dépenses imprévues	-
total des dépenses réelles de fonctionnement		5 178 524,90
023	virement à la section d'investissement	-
042	opération d'ordre entre sections	111 012,47
043	opération d'ordre dans la section de fonctionnement	
total des dépenses d'ordre de fonctionnement		111 012,47
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		
total		5 289 537,37

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE		
chapitre	libellé	CA 2020
013	atténuations de charges	115,23
70	ventes de produits et prestations	304 626,46
73	produits issus de la fiscalité	2 390,92
74	dotations, subventions et autres participations	4 919 077,00
75	autres produits de gestion courante	751,68
76	produits financiers	-
77	produits exceptionnels	27 175,35
78	reprises sur provisions	-
total des recettes réelles de fonctionnement		5 254 136,64
042	opération d'ordre entre sections	
777	quote-part des subvention transférable au compte de résultat	2 500,00
total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 500,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		-
total		5 256 636,64

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE	
DEPENSES	CA 2020
Opérations réelles	
Dépenses financières	
20 Dépenses d'équipement - immobilisations incorporelles	3 835,58
21 Dépenses d'équipement - immobilisations corporelles	131 288,39
Total des opérations réelles	135 123,97
Opérations d'ordre	
139158 Reprise des subventions au compte de résultat	2 500,00
040 Opérations d'ordre entre sections	
Total des opérations d'ordre	2 500,00
Total des dépenses	137 623,97
001 Déficit d'investissement reporté	
Total réalisation + report	137 623,97

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE	
RECETTES	CA 2020
Opérations réelles	
13 Subventions d'équipement reçues	33 114,00
1068 Excédent de fonctionnement capitalisés	
Total des opérations réelles	33 114,00
Opérations d'ordre	
040 Amortissements	112 316,57
021 Virement de la section d'exploitation	
Total des opérations d'ordre	112 316,57
001 Solde d'exécution reporté	
Total des recettes	145 430,57

Accusé de réception en préfecture
014-200028132-20210401-delib45-2021-DE
Date de télétransmission : 01/04/2021
Date de réception préfecture : 01/04/2021

Autorise le Président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Le Président,



Marc Pottier

Nombre de membres en exercice : 24
Présents : 19
Votants : 20
Vote : à l'unanimité des voix